



InfoMuni

Séance de Municipalité du vendredi 17 mars 2017

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons les décisions qui suivent :

Adoption par la Municipalité de prescriptions sur les Archives communales et d'un tarif des émoluments des Archives

Les Archives communales de Montreux ont pour mission de collecter, de conserver et de mettre à disposition du public des documents produits par les autorités et services de l'administration communale, ainsi que d'accueillir des archives privées en lien avec la Commune (archives du Théâtre Montreux-Riviera, collections privées, anciens journaux, etc.).

Ouvertes au public depuis plus de 15 ans en leurs locaux de Clarens, elles ne faisaient, jusqu'à ce jour, l'objet d'aucune réglementation communale spécifique. La Municipalité estime opportun, aujourd'hui – et dans le contexte de la loi cantonale sur l'archivage introduite en 2012 –, de combler cette lacune, face notamment au nombre croissant de demandes, à la diversification des services rendus au public et aux avancées technologiques (archivage électronique).

Les nouvelles prescriptions posent désormais un cadre clair à l'activité des Archives communales et à la consultation de documents ou images d'archives par le public. Si la simple consultation demeure gratuite, le tarif adopté ce jour prévoit que d'autres prestations générant un travail pour les archivistes (recherches spécifiques, reproductions, etc.) seront soumises à émolument. De même, la diffusion d'images d'archives dans un but commercial (livre, publicité, etc.) sera elle aussi payante.

Plus d'informations auprès de M. Olivier Rapin, Secrétaire municipal, au n° 021 962 77 71 ou 079 349 84 56. Courriel : olivier.rapin@montreux.ch

Travailleur social hors murs engagé à Montreux

Le poste de travailleur social hors murs (TSHM) ayant été pérennisé par le Conseil communal après une période d'essai de trois ans qui a donné des résultats très positifs de 2013 à 2016, la Municipalité a engagé au 1^{er} juin 2017 M. Julien Parisod, qui occupera cette fonction à 100 % à la direction affaires sociales, familles et jeunesse. M. Parisod, âgé de 39 ans, est originaire de et domicilié à Montreux. Il travaille en tant que travailleur social hors murs auxiliaire à la commune de Montreux depuis avril 2016. Le travail social de proximité accompli par le TSHM permet d'accompagner les jeunes dits « en rupture » et de les aider à résoudre leurs difficultés, notamment d'intégration dans la société.

Plus d'informations auprès de Mme Jacqueline Pellet, Conseillère municipale, aux n°s 021 962 78 77 ou 079 212 58 75. Courriel : jacqueline.pellet@montreux.ch

Ou auprès de M. Pierre Rochat, Conseiller municipal, aux n°s 021 962 77 90 ou 079 448 67 02. Courriel : pierre.rochat@montreux.ch